

TERMES DE RÉFÉRENCE

Consultance juridique : étude de cas sur la contestation de brevets pharmaceutiques au Maroc

Volume estimé : 12 à 15 jours de travail.

1. Contexte

ITPC MENA (International Treatment Preparedness Coalition, Middle East & North Africa) œuvre pour lever les barrières liées à la propriété intellectuelle qui limitent l'accès aux médicaments dans la région.

Depuis 2022, ITPC MENA a engagé devant le tribunal de commerce deux actions en nullité visant des brevets pharmaceutiques, qui ont donné lieu à plusieurs expertises judiciaires et à des jugements rendus en 2026. Il s'agit d'une expérience inédite pour la société civile au Maroc. ITPC MENA souhaite aujourd'hui la documenter de manière rigoureuse afin d'en tirer des enseignements utiles aux décideurs publics et aux acteurs de l'accès aux médicaments.

2. Objectif de la mission

Réaliser une étude de cas analytique et documentée portant sur les deux actions, qui :

- retrace leur déroulement, de l'introduction de l'instance au jugement ;
- analyse les forces et les limites des mécanismes actuels de contestation des brevets pharmaceutiques au Maroc ;
- s'appuie sur quelques expériences comparées pertinentes ;
- formule des recommandations concrètes pour améliorer le dispositif.

Le livrable n'est pas un rapport académique. Il est conçu dès le départ comme un document de plaidoyer, rédigé pour être lu d'une traite par des décideurs publics, des parlementaires et des journalistes : l'argument avant la démonstration, des phrases courtes, et des recommandations directement actionnables.

3. Méthodologie

- Revue des pièces des procédures, des textes juridiques applicables et de la littérature pertinente (documents mis à disposition par ITPC MENA).
- Entretiens avec l'équipe d'ITPC MENA, ses conseils juridiques et d'autres acteurs identifiés conjointement.
- Relecture et validation du document par ITPC MENA et ses conseils avant toute diffusion.

4. Livrables

L1. Note de cadrage : méthodologie et plan annoté, 3 à 5 pages.

L2. Étude de cas, en français, 15 pages maximum hors annexes, incluant un résumé exécutif de 2 pages en tête et des recommandations opérationnelles.

L3. Annexe : chronologie détaillée des deux procédures, sous forme de tableau (dates, actes de procédure, expertises, délais observés).

Les traductions éventuelles sont prises en charge par ITPC MENA.

5. Calendrier

Étape / livrable	Échéance
Date limite de candidature	10 novembre 2026
Sélection et notification	14 novembre 2026
Démarrage de la mission	17 novembre 2026
L1. Note de cadrage	24 novembre 2026
Premier projet d'étude de cas	18 décembre 2026
Commentaires d'ITPC MENA et de ses conseils	24 janvier 2027
L2 et L3. Version finale et annexe	10 janvier 2027

6. Profil recherché

- Master ou doctorat en droit de la propriété intellectuelle ou en droit des affaires.
- Au moins 7 ans d'expérience, dont une pratique démontrée du droit des brevets au Maroc (contentieux, conseil ou recherche).
- Bonne connaissance des brevets pharmaceutiques, de l'Accord sur les ADPIC et des enjeux d'accès aux médicaments.
- Capacité démontrée à écrire pour un lectorat non juriste.
- Sensibilité aux enjeux de santé publique et expérience de collaboration avec la société civile.
- Excellente maîtrise du français écrit ; arabe requis (pièces de procédure et jugements) ; lecture de l'anglais juridique.

7. Confidentialité et conflit d'intérêts

Les documents et informations communiqués dans le cadre de la mission sont strictement confidentiels. Les livrables sont la propriété d'ITPC MENA. Le consultant ne peut ni publier, ni citer, ni réutiliser tout ou partie du travail sans autorisation écrite préalable.

Le consultant ne doit pas avoir conseillé ou représenté, ni conseiller actuellement, les titulaires des brevets visés par les deux actions, leurs filiales, ou les parties adverses dans ces procédures. Toute autre

collaboration, passée ou en cours, avec un laboratoire pharmaceutique sur des questions de brevets doit être déclarée dans le dossier de candidature ; ITPC MENA appréciera au cas par cas si elle constitue un obstacle.

L'une des deux procédures est susceptible de faire l'objet d'un appel. Le consultant en sera informé dès le démarrage. Aucun élément de l'étude ne pourra être diffusé hors d'ITPC MENA tant que cette procédure est pendante, et l'analyse devra être conduite de manière à ne pas fragiliser la position d'ITPC MENA en appel.

8. Dossier de candidature

- CV détaillé et références pertinentes, avec un exemple de production écrite destinée à un lectorat non spécialisé.
- Note méthodologique de 2 pages maximum.
- Offre financière (tarif journalier et nombre de jours proposés).
- Déclaration d'absence de conflit d'intérêts, ou déclaration des collaborations à apprécier.

La note méthodologique porte sur l'approche proposée, et non sur le fond des affaires. Les éléments d'identification des procédures seront communiqués aux candidats présélectionnés, après signature d'un engagement de confidentialité.

Candidatures à adresser à : othmane.marrakchi@itpcmena.org, avec pour objet « Consultance – Étude de cas brevets pharma ». Date limite : le 10 novembre 2026

9. Sélection et paiement

Les candidatures seront évaluées sur l'expérience (40 %), la qualité de la note méthodologique (40 %) et l'offre financière (20 %).

Paiement en deux tranches : 30 % à la validation de la note de cadrage, 70 % à la validation de la version finale, sur présentation de facture.